

## Réplique 4

Carmine Marrazzo

### Impossible de témoigner \*

Invité à prendre part à la course de relais qui nous conduira à notre prochaine Journée d'École à travers les ruelles de Venise, je prends volontiers le témoin pour la *Réplique*.

Les travaux précédents ont tenté de circonscrire et d'isoler au moins deux ordres de problèmes et leur articulation : la logique de la transmission et l'hypothèse d'une formalisation mathématisable de cette logique. Le pli (transformation topologique ?) que j'essaierai de suivre conduit à l'aporie de la logique de la transmission de cette expérience humaine particulière sur laquelle se fonde le dispositif de la passe : la pratique du témoignage.

De quelle étoffe est-elle faite ? Il s'agit, je crois, d'une étoffe de discours.

En nous invitant à penser la psychanalyse comme pratique de discours, Lacan a fait faire un tour supplémentaire à la tentative de formalisation de la psychanalyse : de la formalisation de la structure de l'inconscient-langage à une formalisation du lien social proche du « Qu'on dise <sup>1</sup> », tour supplémentaire au dire. Il n'y a pas de transmission si ce n'est de discours, si ce n'est dans un discours, si ce n'est entre discours : il y a, de structure, un impossible de la transmission et si transmission il y a quelque part, elle ne peut être que transmission de ce qui ne peut être transmis. Par ailleurs, c'est justement parce que la psychanalyse se révèle « intransmissible <sup>2</sup> », comme Lacan ne manque pas de le constater en 1978, qu'il faut un dispositif pour la transmission.

---

\*<sup>↑</sup> Les membres européens du CIG sortant (2023-2024) proposent une série de *Répliques* en préparation à la Journée École « La passe : expérience et témoignages », qui se tiendra à Venise le 12 juillet 2025. Traduction par Carmine Marrazzo avec relecture par Anne-Marie Combres.

1.<sup>↑</sup> J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 449.

2.<sup>↑</sup> J. Lacan, « Conclusions au IX<sup>ème</sup> Congrès de l'EFP », *Lettres de l'École*, n° 25, 1978, p. 219.

Pour son dispositif, Lacan a opté pour un médium pas comme les autres, la pratique du témoignage, dans un moment historique marqué sociologiquement par l'avènement de la figure du témoin comme trait d'une époque : *L'Ère du témoin*<sup>3</sup>, justement. La voie du témoignage, le risque que cette pratique comporte, subvertit le problème de la formation des analystes et est autre chose, évidemment, que le « faire ses preuves » de l'AME : pour l'AE, il s'agit de témoigner de ce qu'il a fait, de lui-même, moment de passe, virage, passe à l'analyste. Mais... « rien ne l'oblige<sup>4</sup> ». Énigme, donc : *Che vuoi*, Lacan, avec son offre de passe ?

Et qu'est-ce qui pousse, sinon oblige, quelqu'un à frapper à la porte de la passe, à franchir le seuil du témoignage ? Les témoignages des AE nous disent quelque chose de la « varité » de cette option propre à chacun, option d'une qualité contingente au moment de la passe, à l'*auctorialité* de l'un-par-un, si je puis dire, qui continue à être travail analysant, invention face au dilemme entre l'impossibilité et l'urgence de dire, pour reprendre les termes du texte « Ouverture », à propos des « occurrences », nom de la contingence, qui peuvent précipiter en témoignage.

Mais qu'est-ce donc que témoigner : un autre métier impossible, peut-être ?

Dans *Ce qui reste d'Auschwitz*, Agamben interroge le lieu et le sujet du témoignage, son fond de « lacune<sup>5</sup> » qui fait, de tout témoignage, témoignage de l'intémoignable, de ce dont on ne peut témoigner. « Nous ne sommes pas », écrivait Primo Levi, « les vrais témoins », la « transmission intégrale » étant celle de celui qui n'a pas pu témoigner, *der Musselmann*, le musulman : un impossible logique. Celui qui témoigne, donc, est une exception : les vrais témoins n'ont pas pu l'être parce que « ceux qui ont vu la Gorgone, ne sont pas revenus pour raconter, ou sont revenus muets<sup>6</sup> ».

Or, compte tenu de l'incommensurabilité de l'expérience passée à l'Histoire sous le signifiant « Auschwitz », que peut-elle nous apprendre quant au dispositif de la passe ? D'autant plus que nous sommes amenés avec Lacan à nous le demander, lui qui évoqua les camps dans sa « Proposition », ce qui lui fut aussi reproché comme... « grave<sup>7</sup> » !

3. ↑ A. Wieviorka, *L'Èra del testimone*, Raffaello Cortina Editore, 1999.

4. ↑ J. Lacan, « Note italienne », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 307.

5. ↑ G. Agamben, *Ce qui reste d'Auschwitz*, Paris, Rivage, 1999, p. 40.

6. ↑ P. Levi, *Les Naufragés et les Rescapés*, Paris, Gallimard, 1989, p. 82-83.

7. ↑ J. Lacan, « Discours à l'EFP », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 274 : « [...] évoquer les camps, c'est grave, quelqu'un a cru devoir nous le dire. Et ne pas les évoquer ? »

Le travail sur les témoignages des rescapés, eux aussi désassortis, m'a amené à me poser une question, peu à peu devenue pour moi incontournable : « Analyse-t-on de la même manière avant et après Auschwitz ? » J'interroge ici, avec Kertész, le caractère envahissant de l'Holocauste comme « culture », c'est-à-dire ses « conséquences éthiques influentes <sup>8</sup> », parmi lesquelles la catégorie universelle de l'être-sans-destin. Maintenant, comment sommes-nous concernés en tant qu'analysants de l'École ? Et comment cela a-t-il à voir, s'il y a à voir, avec le dispositif de la passe, quand toute l'expérience analytique touche le problème du (non-) vouloir savoir du « destin » que l'inconscient fait <sup>9</sup> au parlêtre ?

Cette question, que j'ai longtemps pensée mal posée, a trouvé l'hospitalité dans le travail d'Anne-Lise Stern sur le *savoir-déporté* : « Panser, soigner Auschwitz, guérir d'Auschwitz par la psychanalyse ? Lacan nous a dit un jour à peu près : penser, la pensée, fait pansement. Donc, plutôt, poser la question : quelle psychanalyse après Auschwitz ? » Elle continue, un peu plus loin : « Je propose à la réflexion cette formule logique : peut-on être psychanalyste en ayant été déporté(e) à Auschwitz ? La réponse est non. Peut-on, aujourd'hui, être psychanalyste sans cela ? La réponse est encore non. *Éclairer comment ces deux impossibilités se tiennent, de quoi est fait leur rapport*, me semble une bonne façon d'aborder la question : quelle psychanalyse après la Shoah <sup>10</sup> ? »

J'observe que la passe a été – historiquement, logiquement – inventée, posée et offerte *après*. Je pose donc l'hypothèse que le dispositif de la passe, de chaque passe, est concerné par le rapport de cet impossible logique, surgi, pour la psychanalyse et pour la civilisation, *après*. Cela me semble une façon de poser l'expérience de la passe comme un *quaestio* pour la civilisation : « rebut » de ladite humanité, disait la « Note italienne <sup>11</sup> », là où « chaque déporté », poursuit Anne-Lise Stern, « témoigne, en réalité, de cela : de cette épave qu'il était devenu. C'est le savoir du déporté, un savoir sur les épaves, sur les ordures. Mais quand il en parle, quand il témoigne, il n'est plus une épave <sup>12</sup> ».

8. ↑ I. Kertész, *Il Secolo infelice*, 1998, p. 135.

9. ↑ J. Lacan, « Télévision », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 543.

10. ↑ A.-L. Stern, *Le savoir-déporté. Camps, histoire, psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 192. Les italiques sont ajoutés par mes soins.

11. ↑ J. Lacan, « Note italienne », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 308.

12. ↑ A.-L. Stern, *Intervento al Convegno di Orléans, Témoignages, savoirs, traces*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1999, cité dans A. Wieviorka, *L'Era del testimone*, op. cit., p. 138.

Je passe donc le témoin en évoquant un passage des premières pages de *La Trêve*, où Primo Levi se fait passeur du petit Hurbinek : l'intérêt particularisé, « plus maternel que paternel », du jeune Henek, de 15 ans, a rendu possible pour Hurbinek l'émergence de quelque chose de l'ordre d'un mot articulé, bien qu'incompréhensible : « mass-klo, matisklo », avec une série de « variations expérimentales autour d'un thème, à une racine, peut-être à un nom » – saveur de *lalangue* que Primo Levi, passeur, élève au rang d'un témoignage qui existe « uniquement par ses paroles <sup>13</sup> ».

Qu'une éthique du témoignage arrive à se faire témoignage d'une éthique ? Éthique de ce dont on ne peut témoigner, fondement, peut-être, de la chance d'un poème à venir.

---

13. [↑](#) P. Levi, *La Tregua*, Turin, Einaudi, 1963, p. 11-13.